

Rédiger des bibliographies

1. Présentation	2
2. La bibliographie	2
2.1 Règles de présentation pour les documents imprimés	2
2.2 Règles de présentation pour les documents électroniques	2
2.3 Organiser une bibliographie	2
2.4 Exemples de références bibliographiques	3
3. Citer des références bibliographiques	5
3.1 Attention au plagiat	5
3.2 Comment citer ses sources ?	6
4. Pour en savoir plus	6

Cette création est mise à disposition sous licence Creative Commons selon le [Contrat Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0](#).



1. Présentation

La bibliographie est un élément très important dans votre travail de mémoire ou de thèse. Elle permet de confirmer votre connaissance du sujet et de reconnaître les personnes à l'origine des idées que vous avez développées dans votre recherche. Elle permet également au lecteur de votre travail de l'approfondir en repérant les documents que vous avez consultés.

Ce guide a pour objectif de vous aider à citer vos sources et à construire votre bibliographie de façon homogène et normée.

Les références bibliographiques sont présentées ici selon la norme internationale **ISO 690** et la norme **ISO 690-2** qui intègre les documents électroniques.

2. La bibliographie

Une bibliographie est constituée de références bibliographiques. Une référence bibliographique est la description complète d'un document (auteur, titre, édition, année de publication, etc.). Ces références contiennent des éléments précis placés dans un ordre défini, caractérisés par une typographie particulière et reliés entre eux par une ponctuation normalisée.

2.1 Règles de présentation pour les documents imprimés

- Ponctuation : le système de ponctuation doit être cohérent et chaque élément clairement séparé.
- Responsabilité principale :
 - Il s'agit de l'auteur du document qui peut être une personne ou une collectivité
 - Les noms figurent toujours en premier et en majuscule suivi du prénom en minuscule
 - Seuls les trois premiers auteurs sont indiqués et suivis de *[et al.]* (entre crochet et en italique) pour signaler qu'il y en a d'autres

2.2 Règles de présentation pour les documents électroniques

En plus des éléments utiles à la description des documents imprimés, il est nécessaire d'insérer les éléments suivants dans la description des documents électroniques :

- Le type de support (en ligne, cédérom, etc.)
- L'adresse du document (URL)
- La date de consultation (les documents peuvent disparaître ou être modifiés rapidement)

2.3 Organiser une bibliographie

Une bibliographie peut être organisée de différentes manières :

- Par ordre alphabétique du nom d'auteur (ou du titre quand il n'y a pas d'auteur)
- Par ordre chronologique
- Par thème (marketing relationnel, marketing stratégique, etc.)
- Par catégorie de document (ouvrages, articles, congrès, etc.)
- En numérotant les références afin de reprendre ce numéro lors de la citation des références

2.4 Exemples de références bibliographiques

- **Ouvrage**

NOM, Prénom. *Titre : sous titre*. Mention de traduction¹. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. Titre de la collection, n° de la collection². ISBN³.

GRANT, Robert M. *Contemporary strategy analysis*. 7th ed. Chichester : John Wiley & Sons, 2010. ISBN : 978-0-470-74710-0.

KISSINGER, Henry. *De la Chine*. Traduit de l'anglais par Odile DEMANGE et Marie-France DE PALOMERA. Paris : Fayard, 2012.

- **Chapitre d'un ouvrage (ouvrage et chapitre ayant le même auteur)**

NOM, Prénom. Titre du chapitre. In *Titre de l'ouvrage*. Mention de traduction. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination de la partie. Titre de la collection, n° de la collection. ISBN.

CEDDAHA, Franck. Les techniques de négociation. In *Fusions Acquisitions : évaluation, négociation, structuration*. 2^e éd. Paris : Economica, 2007, pp. 166-178

- **Chapitre d'un ouvrage (ouvrage et chapitre ayant des auteurs différents)**

NOM, Prénom de l'auteur du chapitre. Titre du chapitre. In NOM, Prénom de l'auteur de l'ouvrage. *Titre de l'ouvrage*. Mention de traduction. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination de la partie. Titre de la collection, n° de la collection. ISBN.

BOUDON, Pierre. L'architecture des années 30, ou l'inversion des signes. In ROBIN, Régine. Sous la dir. de. *Masses et culture de masse dans les années 30*. Paris : Éditions ouvrières, 1991, pp. 137-162.

- **Ouvrage en ligne**

NOM, Prénom. *Titre [en ligne]*. Mention de traduction. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. [Consulté le JJ.MM.AAAA]. Titre de la collection, n° de la collection. ISBN. Disponible à l'adresse <URL> ou <<http://dx.doi.org/DOI>>

VOLTAIRE. *Micromégas, histoire philosophique [en ligne]*. 1752. [Consulté le 03.04.2013]. Disponible à l'adresse :

<http://books.google.fr/books?id=CjMHAAAAQAAJ&printsec=frontcover&dq=voltaire+microm%C3%A9gas&hl=fr&sa=X&ei=G9TIT_OzK-rU0QXozuWoAw&ved=0CD0Q6AEwAQ#v=onepage&q&f=false>

¹ En gris figure ce qui est facultatif

² Si la ressource est une partie de la collection

³ Si disponible

- **Article**

NOM, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*. Date de publication, volume, numéro, pagination de la partie. ISSN.

BIRKINSHAW, Julian, BRAUNERHJELM, Pontus, HOLM, Ulf [et al.]. Why do some multinational corporations relocate their headquarters overseas? *Strategic Management Journal*. Juillet 2006, 27(7), 681-700. ISSN 0143-2095.

- **Article en ligne**

NOM, Prénom. Titre de l'article. *Titre du Périodique [en ligne]*. Date de publication, volume, numéro, pagination. [Consulté le JJ.MM.AAAA]. ISSN ou DOI. Disponible à l'adresse : <URL>

BYRAMJEE, Framarz, BHAGAT, Parimal, KLEIN, Andreas. The moderating role of relationship quality in determining total value orientation. *Global Journal of Business Research [en ligne]*. 2010, 4(2), 49-62. [Consulté le 13.04.2013]. ISSN : 1931-0277. Disponible à l'adresse : <<http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=bth&AN=47556731&site=bsi-live>>

- **Mémoire et thèse**

NOM, Prénom. *Titre : sous titre*. Type de publication : Discipline. Lieu de soutenance : institution de soutenance, année de soutenance, tomaison.

LOOTVOET, Erik. *Approche institutionnelle de l'influence et de la sensibilité des organisations : Le cas de l'adoption des pratiques visant à réduire les infections nosocomiales dans les établissements de soins français*. Th. doct. : Sc. de gestion. Jouy-en-Josas : École HEC, 2009.

- **Congrès, colloques, conférences**

AUTEUR du congrès. *Titre du congrès* : nom du congrès, date du congrès, lieu du congrès, organisateur du congrès. Lieu d'édition : Éditeur commercial, année de publication. *Titre de la collection*, n° de la collection. ISBN.

CEREDAF, Centre de recherches et d'études documentaires sur l'Afghanistan. *Paysages naturels, paysages culturels du centre de l'Afghanistan : Hindou-Kouch, lacs de Band-e amir, vallée de Bâmiyân* : actes d'une journée d'étude, 28 mars 2009, Paris, Société de géographie. Paris : CEREDAF, Centre de recherches et d'études documentaires sur l'Afghanistan, 2010. 978-2-906657-33-5.

COMITE EUROPEEN DE DROIT RURAL. *Le défi de la diversification des entreprises agricoles* : XXVe congrès et colloque européen de droit rural, Cambridge, 23-26 septembre 2009. Sous la dir. de Richli Paul. Paris : l'Harmattan, 2011. Droit et espace rural. 978-2-296-56192-2.

- **Communication (dans un congrès, un séminaire, etc.)**

AUTEUR de la communication. Titre de la communication. In AUTEUR du congrès. *Titre du congrès* : nom du congrès, lieu du congrès, date du congrès. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination de la contribution. *Titre de la collection*, n° de la collection. ISBN.

VICTORIA, Maria A., ZEMAN, Claudia R. Développement scientifique et pratique du droit rural dans l'UE, dans les Etats et les régions et dans l'OMC : Argentine. In : Comité européen de droit rural. *Le défi de la diversification des entreprises agricoles : XXVe congrès et colloque européen de droit rural*, Cambridge, 23-26 septembre 2009. Sous la dir. de Paul RICHLI. Paris : l'Harmattan, 2011. Droit et espace rural. 978-2-296-56192-2.

- **Texte juridique**

AUTEUR. *Titre*. Journal Officiel, n° du JO, date de publication, pagination

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES. *Arrêté du 20 décembre 2007 autorisant au titre de l'année 2008 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites d'un concours interne pour le recrutement de secrétaires administratifs de l'équipement du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables*. Journal Officiel, n°300, 27 décembre 2007, texte n°10

- **Site Web**

NOM, Prénom ou ORGANISME. *Titre du Site [en ligne]*. Date de publication. Date de mise à jour ou de révision. [Consulté le JJ.MM.AAAA]. Disponible à l'adresse : <URL>

LEON, Annie, URFIST PARIS. *Cours et documents pédagogiques universitaires en Sciences économiques [en ligne]*. Mis à jour en juin 2007. [Consulté le 20.06.2012]. Disponible à l'adresse : <<http://urfist.enc.sorbonne.fr/anciensite/Encocies.htm>>

3. Citer des références bibliographiques

3.1 Attention au plagiat

Depuis 2006, HEC Paris a mis en place une campagne de sensibilisation à l'égard du plagiat. Cette campagne se traduit notamment par l'acquisition du logiciel anti plagiat [Urkund](#). Pour en savoir plus sur cette campagne, [cliquez ici](#).

- **Le plagiat, c'est :**

- S'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et le présenter comme sien
- S'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source

- **Le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur :**
 - Il est donc nécessaire de citer ses sources pour démontrer sa capacité à rechercher des informations sur un sujet
 - La citation de référence permet au lecteur de se référer facilement aux sources utilisées
- **La citation est le fait de reconnaître la propriété intellectuelle d'un passage inséré dans un texte**

3.2 Comment citer ses sources ?

- Pour reproduire une citation, il faut :
 - L'insérer dans le texte entre des guillemets
 - Respecter la ponctuation originale, les majuscules, italiques et fautes s'il y en a (dans ce cas, faire suivre la faute de [*sic*] entre crochets et en italique)⁴
 - Si on veut omettre une partie du texte, mettre trois points entre crochets [...]
 - Mentionner la référence bibliographique dont est extraite la citation.

Il existe deux méthodes pour mentionner la référence dont est extraite la citation :

- **La citation dans le corps du texte** de type « auteur, date » auquel on peut ajouter la page citée. Cette référence abrégée est inscrite entre parenthèses à la suite de la citation

« Beaucoup d'entreprises ont aussi l'impression qu'elles ne seront pas bien accueillies dans l'Hexagone. La récente grève de la faim du député Jean Lassalle pour forcer la main d'un patron japonais n'a sans doute rien arrangé. » (Lupieri, 2006)

- **La citation en note de bas de page** qui reprend plusieurs éléments de la référence bibliographique dont « auteur, titre, date, page ». Cette méthode est surtout utilisée pour les Sciences Humaines

« Beaucoup d'entreprises ont aussi l'impression qu'elles ne seront pas bien accueillies dans l'Hexagone. La récente grève de la faim du député Jean Lassalle pour forcer la main d'un patron japonais n'a sans doute rien arrangé. »¹

¹ LUPIERI Stefano, L'entreprise France fait sa pub, in *Enjeux Les Echos*, 2006, p. 87

4. Pour en savoir plus

AFNOR. *Normes de catalogage : formation des bibliothécaires et documentalistes*. Tome 1. La Plaine Saint-Denis : Afnor éditions, 2011.

INFOTHÈQUE DE LA HAUTE ÉCOLE DE GESTION DE GENÈVE. *Rédaction des citations et des références bibliographiques : guide pratique [en ligne]*. Genève : HEG, 2008. [Consulté le 20.06.2012]. Disponible à l'adresse : <http://www.hesge.ch/heg/infotheque/boite-a-ouils/guides/doc/Guide_de_redaction_et_de_presentation_des_referenes_bibliographiques_v3.pdf>

⁴ INFOTHÈQUE DE LA HAUTE ÉCOLE DE GESTION DE GENÈVE. *Rédaction des citations et des références bibliographiques : guide pratique [en ligne]*. Genève : HEG, 2008.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants* [en ligne]. 2007, 24 p. [Consulté le 20.06.2012]. Disponible à l'adresse : <<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/These/guidoct.rtf>>

NADJI, Fatima., BOUDIA, Dalila. *Guide de rédaction des références bibliographiques* [en ligne]. Villeurbanne : Doc'INSA, 2004. [Consulté le 20.06.2012]. Disponible à l'adresse : <<http://csidoc.insa-lyon.fr/refbibli/index.php>>

NIVARD, Jacqueline, EHESS. *Conseils pour la présentation des références bibliographiques de documents sur tout support* [en ligne]. [Consulté le 20.06.2012]. Disponible à l'adresse : <<http://www.ehess.fr/cerc/document.php?id=301>>

SDC DE L'UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE. *Bibliographie et références bibliographiques*. [en ligne]. [Consulté le 15.04.2013]. Disponible à l'adresse : <http://www.univ-reims.fr/site/bibliotheques/memoires-et-theses/gallery_files/site/1/1697/20119/20141/20145/33422.pdf>

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES DE L'UQAM, DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. *Évaluer et citer ses sources* [en ligne]. Mis à jour le 19.11.2009. [Consulté le 20.06.2012]. Disponible à l'adresse : <http://www.bib.umontreal.ca/infosphere/sciences_humaines/module7/evaciter.html>